



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Légion d'honneur

Question écrite n° 40088

Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la situation des anciens combattants de l'armée d'Afrique 39-45. En effet, trop de différences semblent encore persister aujourd'hui entre les formations de la Deuxième Guerre mondiale et les unités venues d'Afrique qui ont, elles aussi, pris une part active aux combats livrés pour la libération de notre patrie. Ces anciens combattants souhaiteraient pouvoir bénéficier des mêmes droits et avantages que ceux octroyés à leurs compagnons de guerre, et notamment, que la Légion d'honneur leur soit remis, traduisant ainsi un geste de reconnaissance de la France. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire savoir s'il envisage, ou non de remettre aux anciens combattants de l'armée d'Afrique 39-45 la Légion d'honneur, témoin de la reconnaissance de la France à leur égard.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants partage pleinement l'objectif de l'honorable parlementaire d'honorer les vétérans de la Seconde Guerre mondiale. Il lui indique que les commémorations exceptionnelles organisées pour le soixantième anniversaire des débarquements et de la Libération permettent de le faire avec une solennité particulière. Les nombreuses cérémonies nationales et internationales, qui ont eu lieu en Normandie et qui se tiendront, dans les prochains mois, en Provence, à Paris et sur l'ensemble du territoire, sont autant de temps forts au cours desquels un hommage particulier leur sera rendu par les pouvoirs publics et par la population. Le ministre précise que, dans le cadre des commémorations du soixantième anniversaire, un grand nombre d'anciens combattants, Français et Alliés, particulièrement méritants, et notamment des anciens de l'armée d'Afrique, ont été ou seront décorés de la Légion d'honneur. Ainsi, la nation remplira son devoir de reconnaissance envers ceux qui l'ont servie dans les heures les plus difficiles de son histoire.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40088

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mai 2004, page 3759

Réponse publiée le : 3 août 2004, page 6024